

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 MAI 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, tenue le 9 MAI 2017 à 19h30, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles.

Sont présents : M. Robert Asselin, M. Gaston Valiquette, M. Yannick Legault M. André Cyr, Mme Mélanie Lampron et M. André Benoit tous formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre-Paul Goyette.

Est aussi présente : La directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte

2534-17-05-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Monsieur le conseiller Yannick Legault propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

ADOPTÉE

2535-17-05-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir :

MOMENT DE RÉFLEXION

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Approbation de l'ordre du jour.
- 3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté
- 4.1-A Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 mars 2017
- 4.1-B Procès-verbaux des assemblées du conseil municipal- Délai de transmission
- 4.2- Dépôt des états financier vérifiés au 31 décembre 2016

5.0- TRÉSORERIE :

- 5.1- Liste des comptes à payer au 30 avril 2017
- 5.2- Liste des chèques et paiements ACCESD du 1^{er} au 30 avril 2017 à être entérinés
- 5.3- Municipalité de Ferme-Neuve- Équipements supra-locaux- Facturation 2017- 2 386.10\$
- 5.4- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles- Offre d'achat pour un terrain chemin du Village
- 5.5- Centre Christ-Roi- Demande de bourse d'études four finissant

6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 6.1-A Dossier église- Mandat à un professionnel pour la production d'une étude de coût pour aménager l'église en salle à vocation communautaire
- 6.1-B Dossier église- Autorisation d'un mettre en place un processus référendaire
- 6.2- Calendriers des activités élections municipales novembre 2017
- 6.3- MRCAL- Cour municipale- Formation DG et inspecteur
- 6.4- MRCAL- Dossier internet- Suivi du dossier
- 6.5- MRCAL- Station piscicole de Lac-des-Écorces- Résolution d'appui
- 6.6- MRCAL- Bois d'œuvre- Résolution d'appui
- 6.7- Passe-R-Elle- Résolution d'appui
- 6.8- Communiqué Église- Envoi postal à tous les propriétaires non-résidents

7.0- TRAVAUX PUBLICS :

- 7.1- Sablière- Suivi du dossier- Inventaires : faunique- floristique- forestiers
- 7.2- PAARRM- Présentation d'une demande d'aide discrétionnaire
- 7.3- PAERRL- Maintien de la subvention 241 867.00\$
- 7.4- Aqueduc municipal- MDDELCC- Assujettissement art. 6 RQEP
- 7.5- MDDELCC- Avis technique- N. Sigouin infra-Conseils- Offre de service professionnel
- 7.6- TECQ- Chemin Diotte- N. Sigouin infra-Conseils- Offre de service professionnel
- 7.7- Niveleuse- Dépôt du rapport-
- 7.8- Niveleuse- Municipalité de Lac-du-Cerf- Entente de service pour location niveleuse avec chauffeur opérateur
- 7.9- MRCAL- Service d'ingénierie civil- Disposition pour offre de service – Partage des couts / 15 municipalités
- 7.10- Projet Bell- Amélioration de la couverture cellulaire- Transmission des données
- 7.11- Inondation 2017- État de situation
- 7.12- PIIRL- Acceptation du plan d'intervention par le MTQ

08- LOISIRS ET CULTURE :

- 8.1- CLD Antoine-Labelle- Présentation projet Jeux d'eau- Programme de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vies- Résolution signature
- 8.2- Festival interculturel de la Lièvre- Demande de versement de la subvention 2017- 2 000.00\$

8.3-Festival interculturel de la Lièvre- Demande de participation au cout de fourniture de transport par autobus

8.4- Tourisme Laurentides- Adhésion 2017-2018

8.5- Fête nationale du Québec- 23 juin -Acceptation – subvention de 1 140.00\$

8.6- Salle multifonctionnelle et communautaire- Dépôt d'une lettre de M. Daniel Arcand

8.7- CEVL- Demande de versement de la subvention 2017- 2 500.00\$

8.8- CEVL- Demande de versement de la contribution au financement du chapiteau - 500.00\$

8.9- CEVL- Autorisation vérification des livres comptables par le personnel administratif

9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :

9.1- Comité conjoint- Lac des Iles- Position de la Ville de Mont-Laurier

9.2- CCU- Dépôt procès-verbal 18/04/2017

9.3- CCU- Dérogation mineure- 45 chemin Lac-aux-Bouleaux ouest

9.4- CCU- Dérogation mineure- 655 chemin Pelneault

9.5- Colloque mini et micro habitations- Sherbrooke- 16 juin 2017

10- RÉGIES- COMITÉS ET CORRESPONDANCES :

10.1- RIDL- Réception du prix Amélioration pour la performance collecte sélective 2016

10.2- MDDELCC- Redevance 2016- 6 572.64\$

10.3- Plan de gestion des matières résiduelles conjoint pour les MRC Antoine-Labelle- des Laurentides et des Pays-d'en-Haut 2016-2020

10.4- Ministère des Transport- Demande de communication des interventions à faire aux plans et cours d'eaux.

11- Période de questions.

12- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

2536-17-05-4.1 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 14 MARS 2017

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 mars 2017 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

2537-17-05-4.1-B B PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL- DÉLAI DE TRANSMISSION

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil municipal reçoive copie des procès-verbaux dans la semaine suivant la date de l'assemblée.

ADOPTÉE

2538-17-05-4.2 MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES - ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2016

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin d'adopter, tels que préparés et présentés par la firme Amyot et Gélinas., les états financiers vérifiés au 31 décembre 2016.

ADOPTÉE

2539-17-05-5.1 LISTE DES COMPTES À PAYER AU 30 AVRIL 2017

Monsieur le conseiller Yannick Legault propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la directrice générale de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit ;

ADMINISTRATION		
Pierre-Paul Goyette	121.60 \$	
Pierrette Léonard	43.20 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	6.04 \$	
Chambre de Commerce	114.98 \$	
MRC Antoine Labelle	253.03 \$	
Solution téléphonique Denis Gagnon	249.49 \$	
Énergie et Ressources naturelles	12.00 \$	
Papeterie des H-Rivières	644.96 \$	
Bélanger Électronique	74.74 \$	
Roger Rancourt	75.87 \$	
Rona	6.89 \$	
Carrefour Industriel	33.33 \$	
Santinel	239.15 \$	
Visa	148.18 \$	2 023.46 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE		
Rona	46.43 \$	245.11 \$
Vitrierie Ferme-Neuve	198.68 \$	
VOIRIE (courant)	283.16 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	1 015.00 \$	
Location L.A. Pelletier	(8.63) \$	
Métal Gosselin	64.93 \$	
Métal Gosselin	2 058.12 \$	
Contrôle-Tech	362.53 \$	
DP Centre Industriel	112.68 \$	
RIDL	44.84 \$	
Les Ateliers de Réparation B & R Ltée	11.21 \$	
Centre du Camion	561.70 \$	
Pièces d'Auto Léon	68.30 \$	
Carrefour Industriel	316.18 \$	
Remorquage 117	8.08 \$	
Construction SEAO	484.91 \$	5 383.01 \$
V. Meilleur & Frères		
DÉNEIGEMENT		
Location L.A. Pelletier	628.84 \$	628.84 \$
GARAGE		
Mont-Laurier Propane	359.01 \$	
Carrefour Industriel	372.53 \$	
Rona	247.59 \$	
Canadian Tire	54.02 \$	1 033.15 \$
LOISIRS		
Denis Cadieux & Filles	18.04 \$	
Location L.A. Pelletier	451.11 \$	469.15 \$
URBANISME		
Papeterie des H-Rivières	90.30 \$	
François Lacroix	423.45 \$	513.75 \$
AQUEDUC		
Serv Env. Lussier	1 477.43 \$	
Groupe Environex	81.96 \$	1 559.39 \$
BIBLIO		
Papeterie des H-Rivières	52.40 \$	52.40 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER		11 908.26 \$

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

2540-17-05-5.2 LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCESD DU 1ER AU 30 AVRIL 2017 À ÊTRE ENTÉRINÉS

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé Monsieur le conseiller André Benoit, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCES D à être entérinés du 1^{er} au 30 avril 2017.

Salaire employés	03-04-17	11945 À 11952		3 620.23 \$
Conseil	" "	11953 À 11959		3 988.42 \$
Bell Mobilité	" "	11960	Accès D	40.23 \$
Suzie Gervais	" "	11961		850.00 \$
Salaire employés	10-04-17	11962 À 11971		4 341.22 \$
Agence des Douanes et Revenu du Canada	" "	11972	Accès D	2 890.06 \$
Ministère du Revenu du Québec	" "	11973	Accès D	7 227.49 \$
Synd. Des Travailleurs (euses) Lièvre Sud	" "	11974		405.91 \$
Gibert Vigneron	" "	11975		880.00 \$
Suzie Gervais	" "	11976		100.00 \$
Hydro-Québec	" "	11977	Accès D	552.17 \$
Liste des comptes à payer 30 avril 2017	12-04-17	11978 À 12005		11 452.78 \$
Salaire employés	18-04-17	12006 À 12013		3 759.51 \$
Josée Collard	" "	12014		65.15 \$
Salaire employés	24-04-17	12015 À 12022		3 454.32 \$
Suzie Gervais	" "	12023		140.00 \$
FQM	" "	12024		51.74 \$
Télébec	" "	12025	Accès D	684.78 \$
CCU	" "	12026 À 12027		100.00 \$

				44 604.01 \$

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

2541-17-05-5.3 MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE- SUPRALOCAUX- AUTORISER 1^{ER} VERSEMENT 1 193.05\$- AUTORISER LE DEUXIEME VERSEMENT 1 193.05\$

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil de la municipalité autorise le paiement au montant 1 193.05\$ représentant le 1^{er} versement que la directrice générale soit autorisée à effectuer le paiement du 2^e versement de 1 193.05\$ à la Municipalité de Ferme-Neuve et ce, à la date d'échéance du 31/08/2017

ADOPTÉE

2542-17-05-5.4 MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES- OFFRE D'ACHAT POUR UN TERRAIN CHEMIN DU VILLAGE

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles veut procéder à la vente de trois terrains lui appartenant afin de développer la construction résidentielle de la zone Urbaine 01;

ATTENDU QUE la vente de ces terrains sont assorties de certaines conditions à être respectés par les futurs acquéreurs et qui ont été rédigées par Me Véronique Grenier et décrites au document « offre d'achat »

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil accepte de vendre à Mme Caroline Guénette pour la somme de 2 000.00\$ plus taxes le terrain désigné 15-A-19 rang 05 Canton Bouthillier et que celle-ci s'engage à respecter chacune des clauses décrites à l'offre d'achat. Et que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles tous les documents nécessaires à la cession du terrain.

ADOPTÉE

2543-17-05-5-16-05-6.1 CHRIST-ROI- BOURSE D'ÉTUDE 300.00\$

Monsieur le conseiller Yannick Legault propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le conseil de la municipalité autorise le versement d'un don de 300.00\$ au Centre Christ-Roi dans le cadre du programme « Bourses d'études 2017 » Et que cette bourse soit remise à une personne étudiant et résidant sur le territoire de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

2544-17-05-6.1- A DOSSIER ÉGLISE- MANDAT À UN PROFESSIONNEL POUR LA PRODUCTION D'UNE ÉTUDE DE COÛT

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil de la municipalité alloue un budget de 2 000.00\$ maximum pour octroyer un mandat à un professionnel afin que celui-ci puisse produire une étude de tous les aménagements et coûts qui seront nécessaires afin de convertir l'église en salle communautaire conforme aux lois et règlements s'appliquant pour le domaine public.

ADOPTÉE

2545-17-05-6.1-B DOSSIER ÉGLISE-AUTORISER LA TENUE D'UN RÉFÉRENDUM

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le conseil municipal autorise la tenue d'un référendum et que les dépenses reliées à cet événement sont à la charge de la municipalité. Et que les questions qui devront être posés sont de cet ordre, à savoir;

- 1- Croyez-vous pertinent que la municipalité se dote d'un nouveau centre communautaire?
- 2- Quel serait le choix à privilégier pour l'avenir ?
 - A- Transformer l'église en centre communautaire
 - B- Construction d'un nouveau centre communautaire
 - C- Agrandissement du centre communautaire actuel pour le rendre conforme et plus aptes à combler les besoins des usagers

ADOPTÉE

2546-17-05-6.3 MRCAL- COUR MUNICIPALE- FORMATION DG ET INSPECTEUR

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise les inscriptions de M. François Lacroix et de Mme Gisèle Lépine Pilote à cette formation donnée à Mont-Laurier le 22 juin 2017.

ADOPTÉE

2547-17-05-6.5 MRCAL- STATION PISCICOLE DE LAC-DES-ÉCORCES- RÉSOLUTION D'APPUI

ATTENDU l'argumentaire indépendant, réalisé en avril 2017, démontrant la nécessité de conserver la station piscicole de Lac-des-Écorces pour la préservation des populations ichtyennes du Québec;

ATTENDU que la station piscicole de Lac-des-Écorces emploie sept personnes;

ATTENDU que des travaux de près de 2 millions de dollars pour l'entretien et l'amélioration de la station ont été réalisés en 2008-2009;

ATTENDU l'intention du ministère, en 2011, de remettre la station piscicole de Lac-des-Écorces à la municipalité de Lac-des-Écorces pour qu'elle l'exploite à titre privé;

ATTENDU l'étude produite par Zins Beauchesne et associés, commandée par la municipalité de Lac-des-Écorces et réalisée avec la collaboration du directeur général des pépinières et des stations piscicoles du Québec;

ATTENDU que l'augmentation de la capacité de la station de Lac-des-Écorces pour répondre aux besoins de la production gouvernementale est moins coûteuse que Baldwin-Coaticook tant au niveau de la construction que de l'opération;

ATTENDU le dépôt du budget le 28 mars 2017 qui démontre l'intention du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) de transférer la production de la station piscicole de Lac-des-Écorces à la station de Baldwin-Coaticook;

ATTENDU que la région des Laurentides est la région du Québec où la pêche sportive a les plus grandes retombées économiques;

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles demande au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs qu'une présentation soit faite à la MRC d'Antoine-Labelle relativement aux analyses ayant menées à la décision de la fermeture de la station piscicole de Lac-des-Écorces et d'établir, en collaboration avec la MRC d'Antoine Labelle, le plan d'avenir du site de la station piscicole de Lac-des-Écorces.

ADOPTÉE

2548-17-05-6.6 DOSSIER DU BOIS D'ŒUVRE : OBTENTION DES GARANTIES DE PRÊTS

ATTENDU que le département américain du commerce a annoncé l'imposition de droits douaniers sur le bois d'œuvre ;

ATTENDU l'importance de l'industrie forestière pour la MRC d'Antoine-Labelle, laquelle génère près de 1 000 emplois directs et 3 000 emplois indirects;

ATTENDU que les entreprises forestières sur le territoire de la MRC sont constituées majoritairement d'entreprise de sciages, de déroulage et de panneaux, dont le bois d'œuvre est le premier marché;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle tente toujours de se relever de la crise forestière de 2006 qui a eu des impacts considérables sur les citoyens de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que le gouvernement provincial a demandé au gouvernement fédéral que ce dernier accorde des garanties de prêts aux industries forestières;

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles donne son appui au gouvernement provincial dans ses mesures de soutien à l'industrie et dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral afin que ce dernier accorde des garanties de prêts aux taux du marché à l'industrie forestière.

ADOPTÉE

2549-17-05-6.7 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

Proclamation de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale.

Déclaration présentée au conseil municipal à l'assemblée tenue le 9 mai 2017.

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles proclame Municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

2550-17-05-6.8- COMMUNIQUÉ ÉGLISE- ENVOI POSTAL À TOUS LES PROPRIÉTAIRES NON-RÉSIDENTS

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le conseil municipal autorise la direction générale à procéder à un envoi postal du document «L'église, une décision de cœur, mais aussi financière qui nous concerne tous... » déposé par les membres du conseil signataires à tous les propriétaires non-résidents et que les frais de cet envoi sont à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE

2551-17-05-7.2 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL - SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE DE M. SYLVAIN PAGÉ DÉPUTÉ DE LABELLE- TRAVAUX CHEMIN PELNEAULT

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles demande une subvention pour des travaux au montant de 30 000.00\$ à être exécutés sur le chemin Pelneault qui relève entièrement de la compétence de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles

ADOPTÉE

ITEM 17-05-7.3 PAERRL- MAINTIEN DE LA SUBVENTION 241 867.00\$

La directrice générale fait part aux membres du conseil de la réception d'une lettre signée par Monsieur le Ministre Laurent Lessard confirmant une subvention de 241 867.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2017

2552-17-05-7.4 AQUEDUC MUNICIPAL- MDELCC- ASSUJETTISSEMENT ART. 6 RQEP

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte, tel que décrit, l'offre de service déposée par la firme N. Sigouin Infra-Conseil #SALI-17-02 pour la préparation d'un avis technique en vertu de l'article 6 du RQEP

ADOPTÉE

2553-17-05-7.6 TECQ- CHEMIN DIOTTE- N. SIGOUIN INFRA-CONSEILS- OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte, tel que décrit, l'offre de service déposée par la firme N. Sigouin Infra-Conseil #SALI-17-01 pour la réfection du pavage sur le chemin Diotte. Et que cette dépense est imputable au programme de la TECQ -2014-2017

ADOPTÉE

2554-17-05-7.8- NIVELEUSE- MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF- ENTENTE DE SERVICE POUR LOCATION NIVELEUSE AVEC CHAUFFEUR OPÉRATEUR

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la location de la niveleuse avec opérateur à la municipalité de Lac-du-Cerf aux conditions suivantes, à savoir; 12 à 15 heures aux deux semaines à être réparties du mardi au jeudi

±35 kilomètres de chemins de gravier à entretenir

Tarifcation à l'heure – 110.00\$ plus taxes incluant machine – opérateur diesel- entretien usuel et ce, à partir du point de départ de la niveleuse du territoire de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles

ADOPTÉE

La séance est ajournée par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 21:15 heures.

La séance est réouverte par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 21:30 heures

2555-17-05-8.1- CLD ANTOINE-LABELLE- PRÉSENTATION PROJET JEUX D'EAU- PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIES- RÉOLUTION SIGNATURE

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise Madame Josée Collard secrétaire-trésorière adjointe à déposer et à signer les documents nécessaires à la demande d'aide financière.

ADOPTÉE

2556-17-05-8. FESTIVAL INTERCULTUREL DE LA LIEVRE-- AUTORISATION VERSEMENT DE SUBVENTION 2017- 2 000.00\$

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil de la Municipalité de Saint-Aime-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à émettre un chèque au montant de 2 000.00\$ à l'ordre du Festival interculturel de la Lièvre à titre de partenaire pour la tenue du festival année 2017

ADOPTÉE

2557-17-05-8.3 FESTIVAL INTERCULTUREL DE LA LIÈVRE- DEMANDE DE PARTICIPATION AU COUT DE FOURNITURE DE TRANSPORT PAR AUTOBUS

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil municipal autorise une participation financière pour les couts reliés à la location des autobus pour le transport des personnes aux différents spectacles donnés sur une période de trois jours. Et que ces couts sont partagés en part égales aux trois municipalités participantes.

ADOPTÉE

2558-17-05-8.4- TOURISME LAURENTIDES- ADHÉSION 2017-2018

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à renouveler l'adhésion avec Tourisme Laurentides au cout de 536.17\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2559-17-05-8.7 CEVL- AUTORISATION VERSEMENT SUBVENTION 2 500.00\$

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil de la Municipalité de Saint-Aime-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à émettre un chèque au montant de 2 500.00\$ pour aide à l'ensemencement des lacs pour l'année 2017.

ADOPTÉE

2560-17-05-8.8 CEVL- DEMANDE DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DU CHAPITEAU -500.00\$

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à émettre un chèque au montant de 500.00\$ à titre de contribution financière à l'acquisition d'un chapiteau

ADOPTÉE

2561-17-05-8.9 CEVL- AUTORISATION VÉRIFICATION DES LIVRES COMPTABLES PAR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles le personnel de l'administration municipale à procéder à la vérification des livres comptables du CEVL.

ADOPTÉE

2562-17-05-9.3 CCU- DÉROGATION MINEURE- 45 CHEMIN LAC-AUX-BOULEAUX OUEST

Le maire déclara l'ouverture de l'assemblée publique de consultation sur la demande de dérogation mineure présenté par Monsieur Claude Pelneault relativement à la propriété située au 45 chemin du Lac-aux-Bouleaux Ouest.

La directrice générale fait rapport au conseil qu'aucune personne n'a manifesté son intention de s'opposer à cette demande de dérogation mineure:

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste de fermer l'abri d'auto afin de le transformer en pièce habitable;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Pelneault présent un certificat de localisation;

IMMEUBLE VISÉ		NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE			
Résidence sise au 45 chemin du Lac-aux-Bouleaux Ouest		Dérogation à la Grille des spécifications 2-12 Normes d'implantation de bâtiment Dérogation permettant de régulariser la localisation de la résidence sise au 45 chemin du Lac-aux-Bouleaux Ouest. Le propriétaire projette de rendre habitable son abri d'auto et d'y faire un sous-sol.			
Exigences					
Grille des spécifications 2-12 Normes d'implantation de bâtiment		Marge de recul	Réglementaire	Distance existante	Demande
	Résidence existante	Arrière (Lac): Latérale (côté est)	20 mètres 5 mètres	14.5 m. 3.82 m.	5.5 m. 1.18 m.

Considérant la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme en date du 18 avril 2017 portant le numéro 17-04-361-4

EN CONSÉQUENCE, Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte la demande dérogation le tout tel que décrit au tableau ci-dessus.

ADOPTÉE

2563-17-05-9.4-CCU- DÉROGATION MINEURE- 655 CHEMIN PELNEAULT

Le maire déclara l'ouverture de l'assemblée publique de consultation sur la demande de dérogation mineure présenté par Monsieur Claude Pelneault relativement à la propriété située au 45 chemin du Lac-aux-Bouleaux Ouest..

La directrice générale fait rapport au conseil qu'aucune personne n'a manifesté son intention de s'opposer à cette demande de dérogation mineure:

IMMEUBLE VISÉ	NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE
655, Chemin Pelneault	<p>Le propriétaire veut construire un garage d'usage commercial domestique sur le lot utilisé à des fins autres que l'agriculture autorisé par la commission de protection du territoire et des activités agricoles en zone A-04 sis au 655 chemin Pelneault.</p> <p>Le garage sera conforme à la réglementation (article 8.11 du r. 330) sauf que la superficie serait de 175 mètres² au lieu des 100 mètres² prévus au règlement</p>

Considérant la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme en date du 18 avril 2017 portant le numéro 17-04-362-

EN CONSÉQUENCE, Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte la demande dérogation le tout tel que décrit au tableau ci-dessus.

ADOPTÉE

2564-17-05-9.5- COLLOQUE MINI ET MICRO HABITATIONS- SHERBROOKE- 16 JUIN 2017

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise l'inscription de M. François Lacroix, inspecteur en bâtiment et en environnement au colloque donnée sur les mini et micro maison qui se déroulera à Sherbrooke le 16 juin 2017. Et que les frais de déplacement relié à cette formation soient assumés par la Municipalité.

ADOPTÉE

2565-17-05-10.4 MINISTÈRE DES TRANSPORTS- DEMANDE DE COMMUNICATION DES INTERVENTIONS À FAIRE AUX PLANS ET COURS D'EAUX.

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de L'Électrification des transports que lors de travaux à être effectués par eux sur des plans ou cours d'eaux localisés sur le territoire de la municipalité qu'il donne un préavis de 7 jours à la municipalité et ce, avant le début des travaux.

ADOPTÉE

2566-17-05-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé Monsieur le conseiller Yannick Legault la levée de l'assemblée régulière du 9 mai 2017.

ADOPTÉE

**Pierre-Paul Goyette
Maire**

**Gisèle Lépine Pilotte
Directrice générale**

Je, Pierre-Paul Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Pierre-Paul Goyette, Maire